

## Salé au XVII<sup>e</sup> siècle, terre d'asile morisque sur le littoral Atlantique marocain

Leila Maziane

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4941>  
ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2009  
Pagination : 359-372  
ISBN : 2914561490  
ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Leila Maziane, « Salé au XVII<sup>e</sup> siècle, terre d'asile morisque sur le littoral Atlantique marocain », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 79 | 2009, mis en ligne le 16 juin 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4941>

---

## Salé au XVII<sup>e</sup> siècle, terre d'asile morisque sur le littoral Atlantique marocain

Leila MAZIANE

L'exode morisque est une des conséquences de l'accomplissement de la *Reconquista*. Le départ des musulmans d'Espagne s'est accéléré après la prise de Grenade en 1492 et il est devenu massif suite aux édits d'expulsions promulgués entre le 22 septembre 1609 et le 18 janvier 1610 à l'encontre de la totalité des morisques du pays, voire de tous « ceux qui pour quelque raison et à quelque époque que ce fût avaient été musulmans ». Entre les départs clandestins vers le Maghreb, tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, et l'expulsion finale, on peut estimer à un demi-million le nombre total de ceux qui abandonnèrent l'Espagne. Ce départ donna lieu à une gigantesque opération militaire et navale, remarquablement exécutée. Málaga, Gibraltar, Tarifa et Cadix furent les principaux ports d'embarquement des expulsés vers le Maroc. Ils débarquèrent alors à Tanger, à Ceuta et à Melilla<sup>1</sup>. Cet important courant migratoire vit arriver au Maroc des milliers d'hommes, dont le nombre exact nous échappe<sup>2</sup>. Des villes comme Fès et Tétouan<sup>3</sup> furent entièrement repeuplées<sup>4</sup>. À Salé, les morisques constituèrent le fond même de la population urbaine et ne devaient se fondre que peu à peu dans la population locale. Ils trouveraient sur les bords du Bû-Regreg, à cinquante lieues seulement de Gibraltar, le point idéal

1. Introduction, *Sources inédites de l'histoire du Maroc (SIHM)*, 1<sup>re</sup> s., Pays-Bas, T. V, Paris, P. Geuthner, p. V et n. 4.
2. *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Jerome B. Weiner, *Fitna, corsairs and diplomacy; Morocco and the maritime states of western Europe, 1603-1672*, Thèse, Columbia, 1976. K. Brown, « An urban view of Moroccan history : Salé, 1000-1800 », *Hespéris-Tamuda*, 12, p. 5-106. 1971; Janet L. Abu-Lughod, *Rabat : urban apartheid in Morocco*, Princeton, 1980, cité par J. Cornelis de Bakker, *Slaves, arms, and holy war*, Thèse, Amsterdam, 1991, p. 42; J. Gil Sanjuan, « Las fugas de los Moriscos andaluces a Berbería », *España y el Norte de África...*, *op. cit.*, p. 236-238; *idem*, « Moriscos, turcos y monfies en Andalucía Mediterránea », *Baetica*, n° 2, t. II, Universidad de Málaga, 1979, p. 133-149; María Palacios Alcalde, « "Pasar a Berbería" : una esperanza de los Moriscos cautivos », *Actas del Congreso Internacional : El estrecho de Gibraltar*, Ceuta 1987, Eduardo Ripoll Perelló (éd.), Madrid, 1988, t. II, p. 511-517.
3. Lettre du duc de Lerne à Arostegui, du 22 mai 1610, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Esp., cité par Henry de Castries, « Les trois républiques... », *op. cit.*, p. VI; Relation d'alfaqueque de Tanger, d'avril 1610, *ibid.*; Consulte du Conseil d'État, du 19 juin 1610, *ibid.*
4. Roland Fréjus, *Relation curieuse des Etats du roy de Fez et de Maroc qui regne aujourd'hui*, Paris, 1682, p. 28.

pour mener leurs campagnes de course contre les chrétiens. Dès leur installation sur la rive sud de la rivière, ils se lancèrent sans merci dans l'armement corsaire, en organisant et commandant eux-mêmes les opérations dirigées, dans un premier temps, contre les intérêts espagnols, pour s'étendre ensuite sur l'ensemble des intérêts maritimes européens. Salé devint incontestablement le grand boulevard de la course ; ses corsaires étaient partout et rabattaient vers le port marocain captifs et marchandises<sup>5</sup>.

À partir du cas de Salé, notre propos est de nous interroger sur l'identité de ces morisques, leur nombre, leurs rapports avec leurs voisins directs et indirects. Nous essaierons de voir quel fut l'impact culturel et économique de leur arrivée dans la ville et ce qui fit l'originalité de cette ville d'accueil atlantique.

## Évolution du peuplement à Salé et place des morisques

Le premier noyau de la nouvelle population de Salé était constitué par les *Hornacheros*, originaires d'Hornachos en Estrémadure<sup>6</sup>. Ils furent accueillis, aux dires du trinitaire français, le père Pierre François Dan, par le sultan sa'adien 'Abd el-Malik (1576-1578) qui fit installer une importante colonie de ces nouveaux venus avec leurs familles dans l'ancien *Ribât* d'Abd el-Moumen, autour du palais qui existait encore : « prenant pitié de ces misérables, écrit-il, soit en faveur de la religion mahométane ou soit qu'il les creut utiles en son royaume, pour y apprendre les arts et les mestiers à ses sujets, leur permit de s'habituer à Salé, avec les mesmes grâces et privilèges, dont avoient accoustumé de jouyr les naturels du païs »<sup>7</sup>. L'importance de Ribât-el-Fath était alors bien restreinte et sa citadelle n'abritait qu'une modeste garnison. La citadelle était très délabrée, mais demeurait encore, d'après Olfret Dapper (1686), « aussi grande qu'une petite ville »<sup>8</sup>. Dès leur installation au Ribât, les Estrémègnes en aménagèrent l'enceinte, réparant les murailles et y perçant les embrasures pour les canons ; à l'intérieur, « ils y construisirent des maisons et des bains »<sup>9</sup>. D'après Al-Qâdirî, les sultans auraient songé un moment à les organiser en milices pour les employer contre les dissidents<sup>10</sup>. Déjà, dans leur ville d'origine, les Hornacheros formaient une sorte de république, jouissant du privilège de porter les armes, concédé par le roi Philippe II moyennant la somme

5. Leila Maziane, *Salé et ses corsaires (1666-1727), un port de course marocain au XVII<sup>e</sup> siècle*, Caen, PUC, 2007 ; B. & L. Bennassar, *Les Chrétiens d'Allah, l'histoire extraordinaire des renégats, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Perrin, 1989, p. 398 ; Guillermo Gozalbes Busto, *La república andaluza de Rabat en el siglo XVII*, Tetuán, Biblioteca Española, 1974 ; A. Checa, « La república andaluza de Rabat en el siglo XVII », *La Ilustración Regional*, n° 112, 1975, p. 22-54.

6. Archivo General de Simancas (AGS), Secretaría de Estado (SE), E 2677 ; A. Sánchez Pérez, *Los Moriscos de Hornachos, corsarios de Salé*, Badajoz, 1964.

7. Le R. P. Fr. Dan, *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, Paris, P. Rocolet, 1649, p. 205 ; J.C. de Bakker, *Slaves, Arms and holy War, Moroccan policy vis-à-vis the dutch republic during the establishment of the 'Alawi dynasty (1660-1727)*, Amsterdam, Thèse, 2 mai 1991, p. 42.

8. Olfret Dapper, *Description d'Afrique*, trad. du flamand, Amsterdam, W. Waasberge, Boom et Van Someren, 1686, p. 211.

9. Al-Qadiri, *Nachr el-Mathânî*, trad. Graulle, *Archives Marocaines*, t. XXI, p. 219.

10. *Ibid.*, XXI, t. I, p. 219.

de 30 000 ducats<sup>11</sup>. Ils s'administraient eux-mêmes et, contrairement à certains morisques, ils avaient préservé la foi musulmane et faisaient usage de la langue arabe. En raison de la terreur qu'ils inspiraient, et de la corruption d'agents de la Cour et de l'Inquisition dont ils achetaient la complicité, ils étaient parvenus à se soustraire à toute poursuite<sup>12</sup>. Toutefois, ils ne purent échapper au décret de bannissement de 1609. Il est probable qu'à leur arrivée au Maroc, ils firent partie de ce corps de 400 « Andalous » que le sultan saadien Mûlây Zidân (1603-1627) avait enrôlé et armé pour ramener la région de Dr'a, dans le Sud, sous son autorité<sup>13</sup>. Et c'est, semble-t-il, dans la perspective de soustraire la ville de Salé aux visées politiques de son neveu, Mûlây 'Abdallâh, que le sultan aurait donné aux Estrémègnes le droit de s'organiser militairement et de tenir garnison dans la *Qasba* de Salé<sup>14</sup>.

Désireux de renforcer leur présence, d'augmenter leurs forces et « d'avoir des gens sur lesquels ils pussent se fier », ils firent venir auprès d'eux d'autres morisques andalous, qui furent les véritables victimes des décrets d'expulsion et supportèrent même les frais de leur expulsion<sup>15</sup>. Les *Hornacheros* les firent alors installer à proximité de la *Qasba*<sup>16</sup> et du quartier déjà habité près du fleuve, à l'emplacement de la médina actuelle de Rabat, dont les murailles datent presque entièrement de cette période. Ils se répandirent alors dans une ville presque vide. En 1614, Julian Pastor s'exprime en ces termes pour décrire cet arrivage massif de morisques et leur installation à Salé-le-Neuf :

Au temps de ce Marabout Layax, beaucoup de Morisques, qui sont sortis d'Espagne, Andalous et Hornacheros (on les appelle Hornacheros parce qu'ils viennent d'un lieu appelé Hornachos, et on appelle communément Andalous le reste des Morisques) ont construit beaucoup de maisons dans le Faubourg<sup>17</sup>.

Comme le fait remarquer le père Dan, les nouveaux arrivés « vécurent quelques temps avec l'honneur et l'obéissance que de vrais sujets doivent à leur souverain, mais ils se relâchèrent un peu après... se rendirent auparavant maîtres de l'al-cassave ou du chasteau de Salé-le Neuf et par même moyen de la ville »<sup>18</sup>. En effet,

11. D'après Fray Marcos de Guadalajara, *Memorable expulsion, Pamplona, 1613*; voir Andrés Sánchez Pérez, *Los Moriscos de Hornachos...*, p. 33.

12. Jayme Bleda, *Crónica de los Moros de España*, p. 921-922, cité dans intr., *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Pays-Bas, t. V, p. VII, n. 1; Andrés Sánchez Pérez, *Los moriscos de Hornachos...*; M. J. Marc, « La communauté morisque d'Hornachos (Estrémadure) dans les années 80 du XVI<sup>e</sup> siècle : analyse d'une fidélité musulmane », *Colloque de Privas. Histoire et clandestinité*, 1977; Alberto Gonzales Rodríguez, *Hornachos, enclave morisco : peculiaridades de una población distinta*, Mérida, Editora Regional de Extremadura D.L., 1990.

13. Mohamad Al-Ifrânî, *Nozhet el-Hâdî ou Histoire de la dynastie saïdienne au Maroc (1511-1670)*, Paris, éd. Houdas, Publications École des Langues Orientales, 3<sup>e</sup> série, vol. II-III, 1888-1889, p. 270; Lettre de Vaucelas à Henri IV, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Fr., t. II, p. 495.

14. Lettre de Moulay Zidan à Jan Lieven, du 15 juillet 1614, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Pays-Bas, t. II, p. 315; Lettre de Moulay Zidan aux États Généraux, du 24 octobre 1614, *ibid.*, t. III, p. 392-393.

15. Relation de John Harrison, du 8 octobre 1630, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Angl., t. III, p. 105.

16. Lettre de Jorge Mascarenhas à Philippe IV, du 25 septembre 1623, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Portugal, cité par Jacques Caillé, *op. cit.*; H. de Castries, « Les Trois Républiques du Bou-Regreg... », *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., P-B., t. V, p. 1-XXVIII.

17. AGS, SE, E 2677.

18. Le R. P. Fr. Dan, *Histoire...*, p. 205-206; L. de Chénier, *Recherches historiques sur les Maures et*

dès 1627, ils proclament leur indépendance, non seulement vis-à-vis du sultan, mais aussi à l'égard des marabouts, prétendant exercer une autorité dans la région, comme El-Moujahid el 'Ayachi. Ils s'érigent alors en véritable « République ». Le gouvernement qu'ils établissent n'est autre que celui qu'ils avaient à Hornachos : le pouvoir exécutif appartient à un gouverneur ou caïd élu annuellement et assisté d'un conseil ou Divan composé de seize membres<sup>19</sup>. Quant à la justice, elle est rendue par deux cadis venus d'Espagne<sup>20</sup>.

En fait, ce sont les Extrémègnes qui gouvernent et dominent les morisques, qui, forts en nombre, ne tardent pas à réclamer aux maîtres de la *Qasba* une participation au gouvernement et surtout une part des revenus de la douane. En mai 1630, les deux parties parvinrent à la conclusion d'un accord<sup>21</sup> : les Andalous auraient un caïd élu par eux mais résidant dans la citadelle ; ils nommeraient la moitié des membres du Divan, et cette assemblée tiendrait ses séances dans la *Qasba* ; enfin, ils auraient une part des revenus des douanes<sup>22</sup>.

Après plus de deux siècles d'effacement et avec l'arrivée, dès la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et surtout au début du siècle suivant, d'Hornacheros et de morisques proscris, la rive gauche de la rivière du Bû-Regreg connaît un moment décisif de son histoire. Ceux appelés communément Salétins investirent alors un espace chargé de mémoire auquel ils surent donner un souffle nouveau grâce aux activités artisanales et surtout maritimes.

## La population de Salé, une population composite

À défaut de statistiques relatives à la population salétine au cours du xvii<sup>e</sup> siècle, nous nous sommes réduits à faire appel aux témoignages des chroniqueurs et des voyageurs de l'époque, ainsi qu'aux documents d'archives qui fournissent des chiffres discordants. Salé, le premier port du Maroc, figure parmi les villes les plus peuplées. Si la population est loin d'être homogène, elle n'est cependant pas aussi bariolée que le pensent les voyageurs occidentaux. Des morisques aux « Turcs naturels », en passant par les Juifs, les renégats, les esclaves noirs et chrétiens, les six groupes qu'ils décrivent leur semblaient autant de peuples différents. Or, pour la plupart d'entre eux, il s'agissait essentiellement de minorités urbaines qui ne pesaient pas d'un grand poids, en raison de la prédominance de la colonie morisque. Vers 1635, le père Dan laisse bien entendre que la cité corsaire est « assez

*histoire de l'Empire de Maroc*, 3 vol., Paris, 1787, t. III, p. 26 ; AGS, SE, E 2677, Zalé, *Memorial a S.M por Julian Pastor...*, n° 20.

19. Projet de traité entre Salé et l'Angleterre, du 10 mai 1627, *ibid.*, 1<sup>re</sup> s., Angl., t. III, p. 17 ; Relation de John Harrison, du 11 septembre 1627, *ibid.*, p. 52 ; Introduction, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Pays-Bas, *op. cit.*, p. VIII.

20. Elie de La Primaudaie, « Villes maritimes du Maroc », *Revue Africaine*, 1872-1873, sv.

21. Sur ces événements ainsi que sur les conditions de cet accord, voir : Relation de John Harrison, du 28 septembre au 8 octobre 1630, *SIHM*, 2<sup>e</sup> s. Angl., t. III, p. 99-123.

22. Relation de John Harrison, 8 octobre 1630, 1<sup>re</sup> s., Angl. À la suite de cet accord, deux gouverneurs résidèrent à la *Qasba*, l'un, Mohammad ben 'Abd el-Kâder Ceron pour les Hornacheros, et l'autre 'Abdallah ben 'Alî el-Cacerî pour les Andalous. Sur ces deux personnages, voir 1<sup>re</sup> s., Fr., p. 209, n. 1, p. 282, n. 3 et p. 308, n. 1.

bien peuplée de Maures, de Turcs naturels et de renégats»<sup>23</sup>. Un siècle plus tard, le capitaine anglais John Braithwaite reprend presque les mêmes termes pour décrire les habitants de Salé :

On les divise en plusieurs classes. Les Mores, qui en général sont établis sur la côte, descendent de ceux qui furent chassés d'Espagne. Les Arabes n'ont point de demeure fixe (...) Il y a encore ceux qu'on nomme Bérébères, qui passent pour l'ancienne race des Mores, ils habitent les montagnes (...) Les Renégats, dont on peut faire une classe distincte, quoiqu'ils se trouvent en très petit nombre. Enfin les Nègres<sup>24</sup>.

Certes, les morisques constituent la majorité de la population salétine, mais d'autres éléments s'y sont ajoutés, notamment les Noirs, qui allaient former, sous le règne de Mûlây Ismâ'il et de ses successeurs, les « *Abid al-Bûhkârî* », l'élite de l'armée marocaine. Le XVII<sup>e</sup> siècle voit affluer un nombre important d'Européens sur la terre marocaine, soit pour des séjours forcés quand il s'agit des captifs chrétiens, soit pour des activités commerciales dans le cas des commerçants. Sont également présents les consuls des différentes nations européennes accrédités dans certains ports marocains. Ils sont escortés d'un corps de religieux qui veille sur les intérêts de leurs coreligionnaires. Sans oublier la colonie juive et renégate très présente à Salé.

Mais quel fut le nombre de ces morisques, ces Salétins de fraîche date, qui ont quitté l'Espagne pour s'installer dans cette ville atlantique? Remontons un peu dans le temps, au début du XVI<sup>e</sup> siècle plus exactement. Arrêtons-nous au témoignage de Léon l'Africain, qui décrit Rabat comme étant en pleine décadence, et à celui de Marmol, qui plus précis ajoute qu'il y existe « six cens feux, en trois quartiers près du château, tout le reste est réduit au jardinage »<sup>25</sup>. En admettant que chaque feu ait pu compter cinq à six personnes, on arrive à 3 000 ou 4 000 habitants environ dans la cité vers l'extrême fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La ville s'était, en effet, réduite à une petite agglomération où résidaient un gouverneur et une garnison. Quelques citadins y sont restés groupés aux alentours de la forteresse où demeure la *Qasba*, et dont la position était trop importante pour qu'on l'abandonne<sup>26</sup>. Les morisques qui y arrivent trouvent une ville quasiment vide. Et même s'il est plutôt difficile de se faire une doctrine au sein des contradictions statistiques des contemporains, il y a cette impression qui ressort de l'examen des chiffres souvent fantaisistes. Les estimations que nous possédons confirment l'installation dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle d'une population presque exclusivement morisque, dont le nombre peut être évalué à environ trois ou quatre mille âmes<sup>27</sup>. Une lettre de Juan

23. Le R.P.P. Dan, *Histoire...*, p. 210.

24. John Braithwaite, *Histoire des révolutions de l'Empire de Maroc depuis la mort du dernier Empereur Moulay Ismaël...*, trad. de l'anglais, Amsterdam, Chez Pierre Mortier, 1731, p. 431 ; *Précis historique sur les nations barbaresques*, Paris, Tiger, s. d., 2 t. en 1 vol., p. 78-79.

25. L. Carvajal Marmol, *Descripción general de Africa*, trad. Nicolas Perrot, Sieur d'Ablancourt, Paris, Louis Billaine, 1667, p. 142.

26. Jacques Caillé, *La ville de Rabat jusqu'au protectorat français, histoire et archéologie*, Paris, éd. d'art et d'histoire, 1949, p. 249.

27. R. Coindreau, *Les Corsaires de Salé*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1948, p. 38.

Ludovic Rodriguez relative à une éventuelle prise de Salé par les Espagnols, et datée de 1614, indique que Salé, avec ses 2 000 habitants, n'est pas bien peuplée<sup>28</sup>. Selon l'historien canarien Luis Alberto Anaya Hernández, Salé aurait accueilli, à elle seule, 3 000 Hornacheros, et environ 10 000 Andalous<sup>29</sup>. Nous possédons une autre indication, celle de la population d'une autre grande ville marocaine : Tétouan<sup>30</sup>, cité corsaire qui avait fait très bon accueil aux immigrés andalous. Ils s'y retirèrent en si grand nombre qu'on compta presque 40 000 habitants pour cette ville en 1610<sup>31</sup>. Une autre indication est celle relative à l'enrôlement de 400 Hornacheros dans l'armée par le sultan saadien Mûlây Zidân peu de temps après leur arrivée<sup>32</sup>. Certes, le nombre de ceux qui prirent part aux campagnes menées contre le marabout dissident, Abou Mahalli, est restreint, mais il atteste des services qu'ils prêtèrent au sultan qui les accueillit. Sinon, pour ce qui est du nombre total, il est fort probable que 2 000 ou 3 000 Hornacheros se seraient alors fixés à Salé-le-Neuf. De plus, comme le nombre des Andalous installés ultérieurement fut nettement plus important, puisqu'on peut évaluer leur effectif à 10 000, on arrive à un total approximatif d'un peu plus de 13 000 habitants sur la rive gauche du Bû-Regreg au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

La cité corsaire de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, qui a gardé les mêmes limites que celles du début du siècle en s'étendant sur une superficie de 91 hectares<sup>33</sup>, ne serait pas capable d'abriter une population supérieure à celle de Salé au temps de la « République » (1627-1640), c'est-à-dire plus de 13 000 habitants. C'est d'ailleurs ce qu'on entrevoit dans la relation de Pidou de Saint-Olon, qui écrit en 1693 : « Les habitans de Salé ne sont pas plus de 20 000 que les guerres et ses révoltes ont presque tous ruinez »<sup>34</sup>. Un chiffre qui coïncide, en effet, avec les estimations avancées, quoiqu'il soit appliqué aux deux rives ; autrement dit à Salé-le-Neuf et à Salé-le-Vieux, puisque l'ambassadeur du Roi-Soleil à la cour du Sultan a pris le soin de souligner juste avant que « Salé est encore considerable par ses forteresses, par ses villes divisées comme à Fez en vieille et nouvelle »<sup>35</sup>.

Il semble bien que l'économie portuaire du grand siècle corsaire ait été peuplante. La course a en effet attiré une foule d'expulsés de la péninsule Ibérique,

28. AGS, SE, E 495, 9. Propuestas de Juan Antonio Ludovico Rodriguez sobre la empresa de Zalé; 15. Empesa de Zalé, 1613-1620.

29. Cité par B. & L. Bennassar, *Les Chrétiens...*, p. 398-399; Andrés Sánchez Pérez, *Los Moriscos...*, p. 38.

30. Mémoire de Jean-Baptiste Estelle, début octobre 1698, *SIHM*, 2<sup>e</sup> s. Fr., t. IV, p. 710.

31. Lettre du duc de Lermé à Arostegui, du 22 mai 1610, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Esp., cité par H. de Castries, « Les trois républiques... », p. VI.

32. Mohammad Al-Ifrânî, *Nozbat el-Hâdî...*, p. 439; Lettre d'Andrea Gasparo Corso à Mateo Vazquez, du 28 novembre 1577, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Angl., t. I, p. 286; Plan perspectif de la bataille d'El-ksar el-Kébir, 1578, t. I, p. 563; note de Richard Tomson, 1591, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Angl., t. II, p. 66 et n. 1; Lettre de Lorence Madoc à Anthony Dassel, du 11 août 1594, p. 83; Mémoire de Henry Robert à Jacques I<sup>er</sup>, après le 3 avril 1603, *ibid.*, p. 224; Lettre de Georges Tomson à Robert Cecil, du 9 novembre 1603, *ibid.*, p. 233.

33. Jacques Caillé, *Histoire de Rabat...*, p. 146.

34. Pidou de Saint-Olon, *État présent de l'Empire de Maroc*, Paris, M. Brennet, 1694, p. 28.

35. *Ibid.*, dans sa *Relation*, Roland Fréjus avance que vers 1680, les habitants de Salé n'étaient pas plus de cinq mille, p. 28.

dont ils furent les vrais instigateurs, auxquels s'est jointe une poignée d'aventuriers de tout poil qui s'est empressée de leur prêter main forte, surtout après la prise de La Mamora en 1614 par les Espagnols<sup>36</sup>. Un nombre considérable de pirates, anglo-saxons pour la plupart, choisirent Salé, située à cinq lieues seulement du nouveau préside espagnol, pour assurer la continuité de leur activité<sup>37</sup>. D'autres se réfugièrent à Alger<sup>38</sup>. Salé accueillit également un nombre non négligeable de renégats de divers horizons, en quête de lucre et de gloire, et dont le concours en matière de techniques nautiques fut inégalable. La course attira aussi un grand nombre de ruraux qui se déversèrent dans une ville en plein essor, à la recherche de pain et de travail, essayant d'échapper à la misère de certaines campagnes<sup>39</sup>.

Salé-le-Neuf, avec son activité portuaire intensifiée, reposant sur la course et sur le commerce, attira également une population étrangère à la région. Et même si une sensible augmentation du nombre des Berbères et des Arabes est attestée, ce sont toujours les descendants des morisques qui continuèrent à former la majorité de la population de Salé.

## Morphologie urbaine, culture et mode de vie

La ville subit de profondes modifications quant à la disposition de l'espace urbain. Elle s'agrandit, se modifie et présente un plan d'une régularité inconnue dans les anciennes cités marocaines, due sans nul doute à l'influence espagnole. Correspondant exactement à la médina actuelle, la ville ainsi délimitée s'étend sur une superficie de 91 hectares. Le reste n'est que champs et jardins<sup>40</sup>; les morisques y récoltent du blé, de l'orge, des fèves<sup>41</sup> et y plantent de la vigne, susceptible, aux dires de Carteret, de donner deux cents tonneaux de vin chaque année<sup>42</sup>. Salé est séparée de la *Qasba* par une place assez vaste, dite du Figuier<sup>43</sup>, située dans la partie basse de l'actuelle place *souq el-Ghezal*, le marché de la laine. Quatre rues principales nord-est et deux voies transversales est-ouest, dont plusieurs au tracé rectiligne, délimitent les différents quartiers de la médina<sup>44</sup>. Il semble que les maisons d'habitation de Salé soient analogues à celles des autres villes du Maroc, du moins par leur plan<sup>45</sup>. L'ensemble formait une véritable petite cité, où l'influence

36. Les Espagnols ont alors donné au préside de La Mamora le nom de San Miguel de Ultramar, Archivo Historico Militar de Madrid (AHMM), Colección Aparici, doc. 1-4-15, R 9 : *Carta de Cristobal Rojas, de 17 de Agosto, sobre la expedicion de la Mamora, Año 1614*.

37. Relation de la prise de La Mamora, 7 août 1614, *SIHM*, 2<sup>e</sup> s. Fr., t. II, p. 566-572. « *Descripcion de Zalé* », par Julián Pastor, 1611, AGS, MPD, XIX-30.

38. Philippe Jacquin, « L'âge d'or de la piraterie », *Vues sur la piraterie*, de Gérard A. Jaeger, Paris, Tallandier, 1992, p. 118-131; B. & L. Bennassar, *Les Chrétiens d'Allah...*, p. 398.

39. Bernard Rosemberger & Hamid Triki, « Famines et épidémies au Maroc aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Hespéris-Tamuda*, n° 14, 1973, p. 109-176; n° 15, 1974, p. 1-104.

40. Bibliothèque nationale de France (BNF), Département des Estampes, « Salé, en Barbarie, ville de corsaires dans le royaume de Fès ».

41. Olfret Dapper, *Description...*, p. 141.

42. Journal de G. Carteret, du 30 avril au 9 novembre 1638, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Angl., t. III, p. 442-460.

43. Lettre de Pierre Mazet à Richelieu, du 10 février 1631, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Fr., t. III, p. 370.

44. Jacques Caillé, *La ville de Rabat...*, t. I, p. 246.

45. Jean Galloti, *Le jardin et la maison arabes au Maroc*, Paris, 1925, 2 vol., t. II, p. 8.



andalouse apparaît très nette aussi bien dans le décor des portes et des maisons qu'à l'intérieur des constructions<sup>46</sup>.

La *Qasba* occupe le promontoire de la rive gauche du Bû-Regreg. Elle a été à l'origine de la ville de Salé-le-Neuf. Le début de sa construction remonte aux premiers Almohades et le reste aux morisques et aux 'Alawites. Avec l'installation des morisques, la citadelle ne perd rien de son caractère. Bien qu'elle renferme plus de deux cents maisons d'habitation<sup>47</sup>, elle reste avant tout une forteresse. Il ne pouvait en être autrement, en raison des luttes auxquelles elle avait pris part et des nombreux sièges qu'elle avait subis. Sa position même en faisait une place facile à défendre, comme le souligne un mémoire anonyme de 1631<sup>48</sup>. Cette situation naturelle est renforcée par les travaux qu'on y a effectués. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses parties de la *Qasba* menaçaient de tomber en ruine. Si les morisques ne l'ont pas entièrement reconstruite, comme le souligne John Harrison<sup>49</sup>, ils l'ont du moins remise en état. Les documents européens attestent qu'elle est bien fortifiée<sup>50</sup>. Les occupants de la *Qasba* n'ont rien épargné pour la protéger, aussi bien des attaques de Salé-le-Vieux que des démonstrations de force des navires de guerre européens. Ils élèvent ainsi la « Tour des Pirates » le long du Bû-Regreg, et concentrent en particulier leurs efforts sur la défense du côté de la terre.

Les chantiers de construction navale se logent en dehors de l'enceinte, non loin du port et plus exactement au pied de la Tour Hassan<sup>51</sup>, qui est « à cinquante pas de la ville »<sup>52</sup>. On avait dû cependant procéder, le long de la ville au bord du fleuve, à quelques installations sommaires pour faciliter l'embarquement et le débarquement<sup>53</sup>.

Quant au système défensif côtier, il fut assuré par divers ouvrages fortifiés longeant l'estuaire du Bû-Regreg jusqu'au *borj* sur lequel on bâtit un phare, et aussi grâce à un fort situé dans la partie haute du cimetière *el-'Alû*. Parmi les ouvrages de ce système défensif, on citera le Château-Neuf, situé dans la partie élevée du cimetière *el-'Alû*. Sa situation est justifiée par le fait qu'il a été destiné, vraisemblablement, à la défense de la ville contre d'éventuelles représailles européennes et à la surveillance de la *Qasba*. Le second élément de ce système défensif est le *borj* ed-Dâr, situé directement au bord de la mer, à peu près au milieu du rempart maritime, face au Château-Neuf. Le *borj* ed-Dâr, qui apparaît comme un ouvrage modeste mais assez bien construit, contribue lui aussi au renforcement de la défense de la côte salétine entre la *Qasba* et le *borj* es-Sirât. Celui-ci fait angle entre le rempart maritime et le rempart terrestre. Il est situé au nord-ouest

46. *Ibid.*

47. Olfret Dapper, *Description...*, p. 141.

48. *Mémoire anonyme sur le Maroc...*, p. 364.

49. Relation de John Harriison, du 8 octobre 1630, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Angl., t. III, p. 105.

50. Sur les fortifications, l'armement et la garnison de la *Qasba*, voir Journal de William Rainsborough, du 3 mars au 23 octobre 1636, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Angl., t. III, p. 350.

51. Germain Mouette, *Relation de la captivité du Sieur Mouëtte dans les royaumes de Fez et de Maroc, où il a demeuré pendant onze ans*, Paris, J. Cochart, 1683, p. 19.

52. Journal du voyage de Saint-Amans, du 4 au 13 novembre 1682, *SIHM*, 2<sup>e</sup> s. Fr., t. II, p. 324; Germain Mouette, *Relation...*, p. 19.

53. Jacques Caillé, *La ville de Rabat...*, p. 247.

du cimetière el-'Alû et reste l'ouvrage de défense le plus éloigné de l'estuaire du Bû-Regreg<sup>54</sup>. Élevé entièrement sur le rocher, il représente une valeur défensive incontestable et offre une résistance solide aux attaques européennes. La défense de la cité est assurée également par la *Sqala*. Elle s'élève à l'extrémité nord de la forteresse de Salé-le-Neuf, à un niveau très inférieur de la plate-forme, puisqu'elle est construite directement sur des rochers que la mer couvre à marée haute. Sa position géographique, d'où l'on commande totalement l'entrée du Bû-Regreg, était indiquée pour recevoir un fort. Presque toutes les sources iconographiques de l'époque font la mention de cet ouvrage défensif, communément appelé « Batterie du fer à Cheval »<sup>55</sup>. Ce bâtiment offre les mêmes caractéristiques essentielles que le *borj es-Sirât*, néanmoins, l'irrégularité reste le trait majeur du système défensif maritime de Salé-le-Neuf; ceci est sans doute dû à la construction des différents organes à des époques différentes par des sultans qui portaient peu d'intérêt aux œuvres de leurs prédécesseurs.

Le cosmopolitisme de la cité salétine induit son caractère culturel assez hétérogène, qui se manifeste par exemple aussi bien au niveau de l'architecture et de la décoration des maisons et des navires corsaires que sur les choix onomastiques, puisque les noms andalous perdurent dans le temps<sup>56</sup>. Le paysage linguistique se trouve également marqué par l'omniprésence de la culture castillane, surtout lorsqu'il s'agit du vocabulaire maritime où les termes techniques sont presque tous d'origine espagnole<sup>57</sup>.

## Les nouveaux Salétins vus par leurs contemporains

L'attachement à la patrie perdue explique largement les visées politiques, militaires et économiques de ces exilés. Le désir de se venger des Espagnols et de faire fructifier leurs capitaux – certains d'entre eux étant arrivés au Maroc avec de grandes richesses<sup>58</sup>, ce qui ne fut pas le cas des proscrits – a pris la forme d'une ravageuse guerre de course. Ceci nous amène à repenser la question évoquée, celle relative à la religiosité des nouveaux Salétins et à la perception qu'avaient d'eux les Marocains, ceux qu'on appelle aujourd'hui encore *Mselmin Er-Rbat*, c'est-à-dire les Musulmans de Rabat.

On ne saurait en effet trop insister sur le fait que les habitants des régions voisines, notamment ceux de la ville d'en face, Salé-le-Vieux, ont toujours douté de la sincérité de la foi de ces pseudo-musulmans installés depuis peu sur la rive sud du Bû-Regreg<sup>59</sup>. Ne les qualifiaient-ils pas de « Chrétiens de Castille »? Et Sîdî

54. Museo Naval de Madrid (MNM), *Plano de Salé*, 1751, 98-6.

55. BNF, Plan de Salé (1700); « Vue de la rade et du port de Salé », *SIHM*, 2<sup>e</sup> s.

56. Denise Barhami, *The persistence of the Andalusian Identity in Rabat, Maroc*, Thèse, Université de Pennsylvanie, 1995.

57. Leïla Maziane, « Le vocabulaire maritime de la société corsaire de Salé-le-Neuf (Rabat) aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques au Maghreb*, J. Dakhliia, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004, p. 97-104.

58. Le R. P. P. Dan, *Histoire...*, p. 175.

59. Relation de John Harrison, du 11 septembre 1627, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Angl, t. III, p. 27-57. Dans sa

Al-'Ayyâchî, leader du mouvement maraboutique dans le *Gharb*, en cherchant à s'emparer de la *Qasba* pour s'assurer la maîtrise de l'estuaire du Bû-Regreg et des revenus de la douane, ne les accusait-il pas d'avoir fait cause commune avec les Espagnols des présides de Larache et de La Mamora<sup>60</sup>? Dans le traité signé avec Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre, le 13 mai 1637, il va même jusqu'à demander à ses alliés anglais de bloquer Salé-le-Neuf jusqu'à la soumission des assiégés traités de « petite bande » d'infidèles<sup>61</sup> qui s'étaient « écartés et séparés de la religion orthodoxe... jusqu'à ce qu'ils rentrent dans la communauté des Musulmans et conforment leurs pratiques à celle de ceux-ci »<sup>62</sup>. Le *Mûjâhid* du Vieux-Salé parvient même à obtenir des *Oulémas* une consultation ou *fatwa*, aux termes de laquelle « il était licite de lutter contre les Andalous qui avaient forfait à Dieu et à son prophète »<sup>63</sup>.

Les Musulmans bannis d'Espagne et installés au Maroc ont en effet conservé l'usage du castillan. Les membres du Divan l'utilisent aussi bien dans leurs correspondances que dans les traités conclus avec les Européens. Les instigateurs de la course salétine ont gardé intacts leurs noms espagnols ou à peine les ont-ils déformés : Vargas devient Bargach ; Pelafres, Balafrej ; Blanco, Barco ; Carrasco, Carrachkou ; et d'autres<sup>64</sup> réfugiés de la Péninsule, ainsi que le fait remarquer le voyageur anglais John Harrisson, « sont d'aussi bons, sinon de meilleurs chrétiens qu'il n'y en a en Espagne »<sup>65</sup>. Certains, suite à plusieurs apostasies suivies, étaient d'une foi incertaine. Pour les Pères capucins, les habitants de Salé-le-Neuf « étaient encore chrétiens en leur âme »<sup>66</sup>. L'un de ceux-ci, à qui le gouverneur de Mazagan demandait si sa nostalgie de l'Espagne s'atténuait, répondit en pleurant et avec émotion : « Qu'il était chrétien et s'en remettait à Dieu pour mourir en Espagne »<sup>67</sup>.

Il faut croire que lorsque les nouveaux Salétins se sont adonnés à la course, ils considéraient la lutte contre les chrétiens comme une revanche, et que, pour eux, le regret de la patrie perdue l'emportait sur les préoccupations d'ordre religieux. À cela, il faudrait ajouter l'espoir du gain qui poussait les armateurs estrémègnes à courir sus aux navires marchands espagnols. Un acharnement qui s'explique par

---

relation, John Harrison rappelle que les Andalous sont nés chrétiens (« *They were born Christians in Spain, batized, banishes, betrayed into the hands of infideles* ») et, qu'avec leur indépendance, ils pourraient avec le temps et l'aide de pays protestants établir un gouvernement chrétien. Leur bonne volonté s'est traduite par la libération des captifs anglais et des esclaves convertis à l'Islam par contrainte et la promesse d'en délivrer d'autres en cachette, par crainte des Maures qui suspectent leurs sentiments.

60. Al-Ifrânî, *Nozhet...*, p. 270.

61. Traité entre Sidi Mohammed El-'Ayyachi et Charles I<sup>er</sup>, du 13 mai 1637, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Angl., t. III, p. 290, n. 3.

62. *Ibid.*, p. 290.

63. Al-Ifrânî, *Nozhet...*, p. 444.

64. Projet de traité entre Salé et Charles I<sup>er</sup>, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Angl., t. III, p. 16-22 ; H. de Castries, « Les trois Républiques... », p. XXI ; L. de Chénier, *Recherches historiques...*, t. III, p. 119 ; B. Bahrami, *The persistence...*

65. H. de Castries, « Les Chrétiens au Maroc », *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Fr., t. III, p. 97.

66. Le P. Fr. d'Angers, *L'histoire de la mission des Pères Capucins de la Province de Touraine au royaume de Maroc en Afrique*, Niort, 1644, p. 341.

67. Lettre de Jorge Mascarenhas à Philippe III, du 4 février 1619, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Fr., t. III, p. 49.

l'ampleur de leurs rancunes et leur désir de récupérer, de quelque manière que ce fût, les biens abandonnés en Espagne, même s'il est vrai qu'ils s'en prirent par la suite aux intérêts des autres nations maritimes européennes, les profits n'en étant que plus importants.

## La péninsule Ibérique face aux razzias salétines

Mais l'une des premières formes d'activité corsaire développée par les Salétins s'exerçait essentiellement contre la péninsule Ibérique, dans l'espace maritime s'inscrivant entre ces points de repères essentiels que sont les caps Tarifa, Sainte-Marie, Saint-Vincent et la Roque. Ainsi lit-on dans les *Instructions pour Châteaumorand* que les Salétins sont accoutumés «de faire des courses jusqu'à la coste d'Espagne, à cause de la grande quantité de batiments qui entrent et qui sortent du Detroit ou qui vont à Cadix»<sup>68</sup> et que «les croisières les plus ordinaires et les meilleures sont le cap la Roque, les Berlingues et le cap Seint Vincent jusqu'à 30 et 40 lieues au large»<sup>69</sup>. Il ne sera donc guère étonnant de voir très souvent figurer ces caps au catalogue des parages de capture<sup>70</sup>. Quand le butin leur manquait sur mer, les corsaires n'hésitaient pas à faire mieux, en se livrant à des descentes audacieuses à terre, emmenant en captivité tous les gens qu'ils pouvaient prendre<sup>71</sup>. Les côtes andalouses, où la population morisque constituait jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle une partie importante de la population, étaient les plus visées, et ce malgré l'installation d'un appareil défensif le long des côtes. Mais les côtes sont si étendues que cette protection ne peut avoir qu'un effet limité. Aussi les populations du littoral vivaient-elles dans une crainte permanente<sup>72</sup>.

Cette petite course peut également être qualifiée de «course classique», étant donné qu'elle paraît avoir été la première pratiquée par les Salétins, mais aussi par les Tétouannais, et ce dès le déclenchement du problème morisque et l'expulsion de milliers de morisques pleins d'ambition et bouillonnants du désir de se venger par-delà le détroit de Gibraltar<sup>73</sup>. Le terrain ibérique leur semblait d'autant

68. Instructions pour Châteaumorand, de mai 1698, *SIHM*, 2<sup>e</sup> s. Fr., t. IV, p. 625. Mémoire de Partyet, du 28 janvier 1733, *SIHM*, p. 50.

69. Instructions pour La Rochalart, du 6 juillet 1716, *ibid.*, t. VI, p. 569.

70. Déclaration du capitaine et des matelots du «Witte Valk», du 12 décembre 1651, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Pays-Bas, t. V, p. 310; Lettre des États Généraux à Saïd Adjenoui, du 23 mai 1653, *ibid.*, p. 348-349; Lettre de Pérellé à Seignelay, du 12 juin, *SIHM*, 2<sup>e</sup> s. Fr., t. III, p. 250; Nouvelles de Málaga, du 11 novembre 1732, *SFHM*, doc. 13, p. 37-38; Mémoire de Partyet, du 28 Janvier 1733, *ibid.*, doc. 23, p. 49; AGS., Marina, 701, Lettre adressée à El Marqués de la Florida Pimentes, Almería, 15 de août 1733; Marina, 701, Lettre à Alonso Guebarra, Melilla, 10 septembre 1730.

71. AHMM, Rollo 10, Colección general de documentos, Norte de África, División D, Sección A. Asuntos generales, 6001 : *Annales de las guerras de españoles contra mahometanos, desde el año 1497 hasta el año 1598* : 5.3.2.1. Tetuán : 1511, 1520 (fol. 4-6); MNM, *Colección Navarrete*, Nav. X, fol. 145-145. *Relacion verdadera del exemplar castigo que Miguel Adrian Ruyter General de la Armada de Olanda mando hacer en la Bahía de Málaga à amaro Diaz*.

72. Eloy Martín Corrales, «El miedo a los corsarios norteafricanos en la mentalidad colectiva catalana del siglo XVIII», *VIII Jornades d'Estudis Històrics Locals*, Mallorca, 1990, p. 217-230.

73. David Goodman, *Spanish naval power 1589-1665, Reconstruction and defeat*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 16.

plus familier qu'ils bénéficiaient de la complicité de leurs compatriotes restés sur place<sup>74</sup>; car, pour pratiquer efficacement une telle forme de course, il fallait disposer d'un personnel navigant possédant une connaissance parfaite et intime des côtes ennemies et de leurs anfractuosités, des récifs, courants et marées, soit pour se mettre à couvert d'un garde-côte, soit pour surprendre des navires au mouillage, soit pour s'embusquer dans les villages voisins endormis<sup>75</sup>. L'appui des morisques et des renégats a été certain, comme le souligne le père Dan : « Qu'estanes Espagnols originaires et renégats, ils scavent la langue et le pays où ils se jettent déguisez, pour épier les vaisseaux, quand ils partent des ports d'Espagne, et des autres endroits; veu mesure qu'ils gagnent souvent la terre, d'où ils enlèvent tout ce qu'ils y trouvent de gens de long de la côte, dont ils connaissent les avenues »<sup>76</sup>. Il arrive même parfois qu'« au milieu de divertissements, de dîners sur l'herbe », on voyait apparaître tout à coup des gens en culotte rouge et cape blanche qui criaient : « Chiens, rendez-vous à ceux de Salé »<sup>77</sup>.

Cette forme de course pratiquée par des navires de faible tonnage, opérant généralement en groupe<sup>78</sup>, aussi bien dans les eaux côtières ibériques qu'à l'intérieur des terres, a été largement dominante et a pu obtenir des résultats non négligeables. Cette petite course, exigeant un matériel naval adapté et conçu spécialement pour ce genre d'opération, met en jeu des petits navires très rapides et maniables pour pratiquer une sorte de « guérilla » navale dans les baies et rivières du Tage, du Guadalquivir et du Guadiana, harcelant ainsi les nombreuses embarcations de pêche espagnoles et portugaises fréquentant les eaux côtières ibériques avec leurs cargaisons, du Cap Tarifa au Cap de Roca en passant par le Cap Sainte-Marie et Saint-Vincent. Les pêcheurs ibériques vivaient dans « des alertes continuelles »<sup>79</sup>. C'est ce qui ressort du témoignage de l'Escolle, consul français dans la capitale portugaise, daté de juillet 1691 : « [Les Salétins] qui croisent depuis le destroit jusques au cap Finisterre... ont pris un bon navire anglois venant de Cadis et plusieurs barques de pecheurs icy [Lisbonne] aux environs; ils ont mesme mis pied à terre vers le cap Saint-Vincent et ont enlevé bien du monde dans les vilages »<sup>80</sup>.

La permanence de ce mouvement de razzias sur les côtes ibériques et le succès de ces expéditions peuvent s'expliquer, du moins en partie, par l'efficacité de la complicité de la population morisque locale, même très réduite, et qui reste un élément essentiel du dossier. Il n'est pas impossible que le même schéma ait aussi

74. Joaquín Gil Sanjuan, « Las fugas de los Moriscos andaluces a Bebería », *España y el Norte de África...*, p. 236-238; *idem*, « Moriscos, turcos y monfies en Andalucía Mediterránea », *Baetica*, n° 2, t. II, Universidad de Málaga, 1979, p. 133-149.

75. Sebastián García Martínez, *Bandolerismo, piratería y control de Moriscos en Valencia durante el reinado de Felipe II*, Valencia, 1977, p. 6-9; 21-38; 41-95.

76. P. Dan, *Histoire...*, p. 203.

77. Vicente Espinel, *Relaciones de la vida del escudero Marcos de Obregón, Desde la formación del lenguaje hasta nuestros días*, Madrid, ed. Rivadeneyra, BAE, 1851, t. 18, p. 43.

78. Lettre de L'Escolle à Pontchartrain, du 18 septembre 1691, *SIHM*, t. III, p. 399, n° 1; En avril 1625, Thomas Ceely informe le Conseil Privé que 30 navires se préparaient à faire voile vers l'Angleterre, *SIHM*, 1<sup>re</sup> s., Angl., t. II, p. 558.

79. Henry de Castries, « Les trois républiques... », p. 841.

80. Lettres de L'Escolle relatives à Mazagan, du 4 février au 27 mai 1692, *SIHM*, t. III., p. 490.

fonctionné après leur expulsion définitive d'Espagne en 1609, dans la mesure où certains, considérés comme « bons chrétiens », furent autorisés à rester.

C'est donc la connaissance pratique des côtes ibériques par les morisques qui devaient rendre si redoutables les corsaires salétins et tétouannais. Il est dès lors logique que ce soient des raïs renégats ou d'origine morisque qui aient joué dès les dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle un rôle pionnier en ce domaine, tels Amaro Diaz, renégat espagnol qui « avec différents stratagèmes et mensonges a capturé dans les côtes de l'Espagne plus de deux mille et cinq cents chrétiens, en dix ans »<sup>81</sup> ou encore Sa'ïd ed-Doghali<sup>82</sup>, qui devait multiplier les croisières dans les eaux intérieures espagnoles vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle avec une efficacité particulière, comme en 1573, lorsqu'il effectua une descente très réussie sur les côtes almersiennes<sup>83</sup>. L'été 1619, 600 captifs furent pris à Cangas en Galice<sup>84</sup>.

Évidemment, la course ayant pour cible les côtes ibériques, elle revêt des aspects qui lui sont propres, car on assiste là, comme l'explique si bien Bernard Vincent, à une volonté de vengeance : tout est scrupuleusement préparé, les corsaires connaissent bien leurs cibles, et la même scène se reproduit à chaque fois<sup>85</sup>.

Néanmoins, et depuis l'expulsion définitive des morisques, les coups de main répétés sur les côtes d'Espagne sont devenus moins faciles à réaliser du fait du manque d'aide des gens à terre. Les incursions comportaient plus de risques que de gains, alors que les attaques en haute mer devenaient, si l'on exploitait à fond l'effet de surprise, plus profitables, au fur à mesure que la flotte salétine se renforçait en nombre et en puissance.

## Conclusion

À travers l'étude de la présence des exilés espagnols dans cette ville portuaire du Maroc atlantique, nous nous rendons compte que nous sommes en présence d'un cas original. La guerre de course a donné naissance à une agglomération urbaine relativement importante et contribué à la croissance d'une grande cité maritime.

81. MNM, Colección Navarrete, Nav. X, fol. 145-145. *Relacion verdadera del exemplar castigo que Miguel Adrian Ruyter General de la Armada de Olanda mando hacer en la Bahía de Málaga à Amaro Diaz*; Gérard Van Krieken, « Renégats néerlandais en Afrique du nord », *Cahiers de Tunisie*, n° 163, 1993, p. 49-63. Se trouvant à bord du navire capturé par l'amiral néerlandais Michiel Ruyter, le raïs Antonio Díaz fut emmené au port de Málaga, où les autorités réclamèrent sa mise à mort. Il fut pendu et enterré dans un cimetière espagnol.

82. Selon Louis Massignon, c'est bien ce réfugié grenadin qui aurait créé « la célèbre flotte de course salétine », reprenant la guerre de course commencée par les gens d'Anfa et de Badès. Voir Louis Massignon, *Le Maroc dans les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle*, Alger, 1906, p. 176; M. García Arenal, « Vidas ejemplares : Sa'ïd Ibn Faray el Dugâli. (987/1579), un granadino en Marruecos », *Relaciones de la Península Ibérica con El-Maghreb, siglos XIII-XVI, Actas del coloquio de Madrid, 17-18 diciembre, 1987*, éd. et intr. M. García Arenal et M.-J. Viguera, Madrid, Instituto de Filología, Instituto Hispano-Árabe de Cultura, 1988, p. 453-485.

83. Bernard Vincent, « Un exemple de course barbaresco-morisque : l'attaque de Cuevas de Almanzora (1573) », *Pedralbes, Revista d'Historia Moderna*, n° 1, 1981, p. 7-20.

84. David Goodman, *Spanish naval...*, p. 16.

85. Bernard Vincent, « Un exemple de course... », p. 7-20.

Elle a aussi su transformer le noyau de Salé en une assez importante agglomération humaine.

Salé, cité portuaire en pleine croissance, comme l'atteste l'augmentation et la bigarrure de sa population au cours du xvii<sup>e</sup> siècle, est devenue un port d'armement corsaire de premier rang et une place commerciale très animée. Ce premier visage révèle déjà les traits permanents qui allaient composer cette ville nouvelle, dont la situation laisse entrevoir que, trop versée – et à sa manière – dans les trafics sillonnant l'Atlantique, elle sera la terre promise d'hommes nouveaux, venus essentiellement d'Espagne mais aussi d'ailleurs, qui lui assureront le renouvellement constant de sa population. À travers le modèle salétin, nous assistons à une organisation politique distincte, à une économie originale et à des traits culturels spécifiques d'une société fondamentalement créée par les morisques.